



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE du CHER

Préfecture du Cher
Direction de la réglementation
et des libertés publiques

ARRÊTÉ N° 2015-1-0776
portant organisation de la suppléance de Madame la Préfète
et délégation de signature
du mercredi 29 juillet 2015 – au soir au jeudi 30 juillet 2015 – au soir

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret de M. le Président de la République du 4 décembre 2013 nommant Mme Marie-Christine DOKHÉLAR, Préfète du Cher,

Vu le décret de M. le Président de la République du 1^{er} novembre 2014 nommant Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, Sous-Préfète de Saint-Amand-Montrond,

Considérant qu'il convient de désigner un Sous-Préfet chargé d'exercer la suppléance de la Préfète du Cher du mercredi 29 juillet 2015 - au soir au jeudi 30 juillet 2015 - au soir compte tenu de l'absence du Secrétaire Général de la préfecture ce jour-là,

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Cher,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, Sous-Préfète de Saint-Amand-Montrond est chargée d'exercer la suppléance de la Préfète du mercredi 29 juillet 2015 - au soir au jeudi 30 juillet 2015 - au soir.

Article 2 – Délégation de signature est donnée à Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, en toutes matières pour l'ensemble du département, et notamment à l'effet de prendre toute décision nécessitée par une situation d'urgence dans le cadre de cette suppléance.

Article 3 – M. ROSAY, Secrétaire Général, Mme PUSSIAU, Sous-Préfète de Saint-Amand-Montrond, M. BOUCOURT, Sous-Préfet de Vierzon, M. Delphine CERVELLE, Directrice de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le 28 juillet 2015

La Préfète,

signé : Marie-Christine DOKHÉLAR